



Location/accession à la propriété et levée d'option achat

Par **buzye**, le **03/10/2014** à **11:14**

Bonjour,

tout d'abord merci pour ce forum, je trouve ça super de pouvoir avoir des réponses à des questions juridiques.

Je me permets de vous exposer ma question:

Nous avons, mon mari et moi, signé un contrat de location/accession à la propriété le 12 juillet dernier pour une maison via une société HLM.

Nous en sommes ravis, et lors de la signature du contrat chez le notaire, nous avons réalisé qu'il était possible de lever l'option d'achat avant les 1 an de location comme prévu au départ (les textes sont tournés bizarrement...).

Personnellement cela nous intéresse car en achetant nous paierons moins cher que le loyer actuel (loyer et épargne mensuelle).

Sauf que les HLM sont incapable de nous confirmer que si nous levons l'option d'achat maintenant nous ne perdrons pas les avantages liés au PLSA:

- exonération de taxe foncière pendant 12 ans (15 ans au départ mais le logement n'a pas été vendu avant 3 ans après sa construction,
- tva à 7% lors de l'achat final.

Est-ce que quelqu'un ici serait en mesure de répondre à cette question?

Merci d'avance et bonne journée !

Par **moisse**, le **03/10/2014** à **19:32**

Bonsoir,

L'exonération de la taxe foncière est un serpent de mer. Moi aussi j'ai été exonéré pendant 20 ans jusqu'à ce qu'une loi de finance décide que 20 ans c'était beaucoup trop.

Ceci dit compte tenu de l'insécurité fiscale à la mode ces temps-ci, le mieux est d'adresser (par courrier électronique) à votre centre des impôts la question sous forme (à mettre dans le titre du message): RESCRIT fiscal.

La réponse qui vous parviendra sous quelques jours engagera l'administration.